

Rapport de gestion

2025

Lié au préavis N°070/2021-2026 concernant les comptes 2025

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Municipalité	5
Conseil communal	6
Scrutins 2025	7
Administration générale - Ecoles - Aménagement du territoire	9
Personnel communal	9
Communication	9
Contrôle de l'habitant - Bureau des étrangers	10
Aménagement du territoire	13
Police des constructions	13
APEJ – ARSCO - CESCOT	14
Finances communales et sports	16
Finances	16
Informatique	19
Conseil de Régie des Eglises - CRETS	19
Centre funéraire régional	20
Protection civile – ORPC	20
Sport	20
Patrimoine immobilier – Police	22
Bâtiments communaux	22
Société Coopérative du Port de Founex	23
Port de Founex	23
Téléreseaux – Internet	24
Police, sécurité, prévention	24
Sociétés locales	25
Manifestations locales 2024	26
Travaux publics - Culture - Social	27
Routes, chemins, parkings	27
Transports publics - mobilité	28



SDIS Terre Sainte	29
Social - aide sociale	30
Culture - Jeunesse	31
Déchets - ordures ménagères - déchetterie intercommunale	32
Développement durable - Environnement	35
Energies renouvelables	35
Parcs, promenades, forêts	35
Campagnes de sensibilisation	36
Gestion des arbres	37
Services industriels de Terre sainte et environs – SITSE	37
Annexes	39



Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion de l'année 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes (art. 93c)
- De l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 relatif à la comptabilité des Communes (art. 34)
- Du règlement du Conseil communal de Founex du 27 août 2014 (art. 93)

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025.

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion le **11 mai 2026**.

Une brochure séparée présente et commente en détail les comptes de l'exercice.



Municipalité



L'année 2025 a été particulièrement riche et vivante pour notre Commune, marquée par de belles avancées et de nombreux projets menés à bien.

Des améliorations importantes ont été apportées aux infrastructures communales, tout en poursuivant le développement de la vie locale et des prestations offertes à la population. La durabilité, la communication et la qualité de vie sont restées au cœur de nos priorités.

La Commune a également été animée par de nombreux événements sportifs et associatifs, contribuant à renforcer les liens entre les habitantes et habitants et à faire vivre pleinement le tissu local.

Nous nous réjouissons de ces réalisations, qui reflètent un engagement collectif en faveur d'une Commune dynamique et tournée vers l'avenir.

Le présent rapport de gestion revient de manière détaillée sur les principales activités et réalisations de l'année écoulée. Nous vous en souhaitons une agréable lecture.



Conseil communal

Conformément à la coutume instaurée avec l'introduction du système proportionnel, la présidence du Conseil communal se renouvelle à la fin de chaque année politique. Par conséquent, M. Thomas Morisod a présidé le Conseil durant les six premiers mois de l'année, avant de céder la place à M. Manuel Stern à partir du 1 juillet 2025.

Le Conseil communal en 2025, en quelques chiffres clés :

En 2025, le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises : le 3 mars, le 5 mai, le 16 juin, le 29 septembre, le 17 novembre, le 24 novembre (Séance extraordinaire) et le 8 décembre.

Lors de ces rencontres, pas moins de 19 préavis ont été soumis et validés dans leur intégralité.

En plus de ces préavis, une réponse de la Municipalité au postulat déposé intitulé « SportiFounex 2025 » a été apporté.

En amont de ces décisions, les membres ont travaillé intensément avec 40 séances de Commissions, qui ont donné naissance à 36 rapports.



Scrutins 2025 - Résultats de Founex

■ Objets fédéraux
 ■ Objets cantonaux
 ■ Objets communaux

Scrutin du 9 février 2025

Objets	Electeurs inscrits	Nb de votants	Résultat	Participation
Initiative pour la responsabilité environnementale	1'731	738	Refusé	42.58%

Scrutin du 28 septembre 2025

Objets	Electeurs inscrits	Nb de votants	Résultat	Participation
Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires	1'759	969	Refusé	55.09%
Loi sur l'e-ID	1'759	969	Accepté	55.09%
Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet	1'759	969	Accepté	55.09%
Quorum	1'759	969	Refusé	55.09%
Droits politiques des étrangères et étrangers	1'759	969	Refusé	55.09%

Scrutin du 30 novembre 2025

Objets	Electeurs inscrits	Nb de votants	Résultat	Participation
Initiative « pour une Suisse qui s'engage »	1'761	858	Refusé	48.72%
Initiative « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement »	1'761	858	Refusé	48.72%
Pour que les vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats.	1'761	858	Accepté	48.72%



Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement	1'761	858	Refusé	48.72%
Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »	1'761	858	Refusé	48.72%



Administration générale - Ecoles - Aménagement du territoire



Lucie Kunz-Harris, Syndic

Ce dicastère gère les activités suivantes :

- Personnel communal
- Communication
- Sécurité au travail
- Contrôle de l'habitant / Bureau des étrangers
- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- APEJ – ARSCO – CESCOT

Personnel communal

En 2025, la Commune a renforcé ses effectifs avec l'engagement de deux nouveaux collaborateurs.

Mme Lisa Guérin a rejoint l'administration communale en tant qu'assistante de direction, tandis que M. Georges Helfand a été engagé au sein du service de la voirie en tant que paysagiste.

Communication

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle identité visuelle pour la commune. Une nouvelle charte graphique a été déployée, comprenant notamment la création d'un nouveau logo. Le compte officiel instagram de la commune a été lancé le 8 avril et le site internet a été entièrement repensé et inauguré en octobre 2025, reflétant la volonté de modernisation et de cohérence de la communication institutionnelle.

Le journal communal publié de manière saisonnière, est paru à quatre reprises au cours de l'année. L'édition d'hiver a notamment constitué un tournant, avec l'adoption d'un format repensé.

La traditionnelle broche du personnel s'est tenue le 3 septembre 2025. Comme de coutume, les collaborateurs se sont retrouvés sur la propriété de Jean-Pierre Debluë, à Châtaigneriaz.

Par ailleurs, le repas de fin d'année a eu lieu le 12 décembre 2025, au restaurant du Centre sportif.

L'inspection annuelle des services communaux par la Préfecture de Nyon s'est déroulée le jeudi 29 janvier 2026.



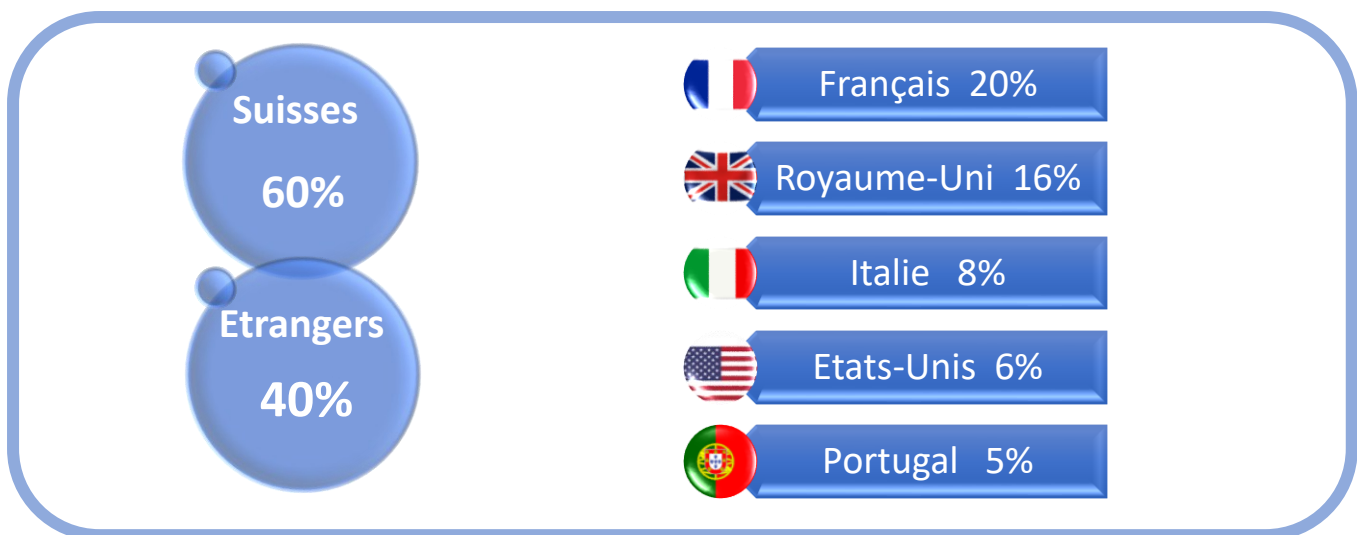
Contrôle de l'habitant – Bureau des étrangers

Ce service communal joue un rôle central dans la gestion des procédures administratives liées à la population, notamment pour les résidents étrangers, en assurant le traitement des demandes de permis ainsi que la délivrance d'attestations et de documents officiels.

Il garantit également la tenue et la mise à jour des principaux registres communaux, à savoir le registre des habitants, des entreprises, civique et des chiens, contribuant ainsi au suivi démographique, économique et administratif de la commune.

Le registre des habitants

À la fin de l'année 2025, la Commune de Founex enregistre une population de **3 737 habitants**, soit 10 habitants de moins qu'à fin 2024. La population étrangère de la Commune se caractérise par une grande diversité, avec 89 nationalités représentées. Les cinq principales nationalités sont



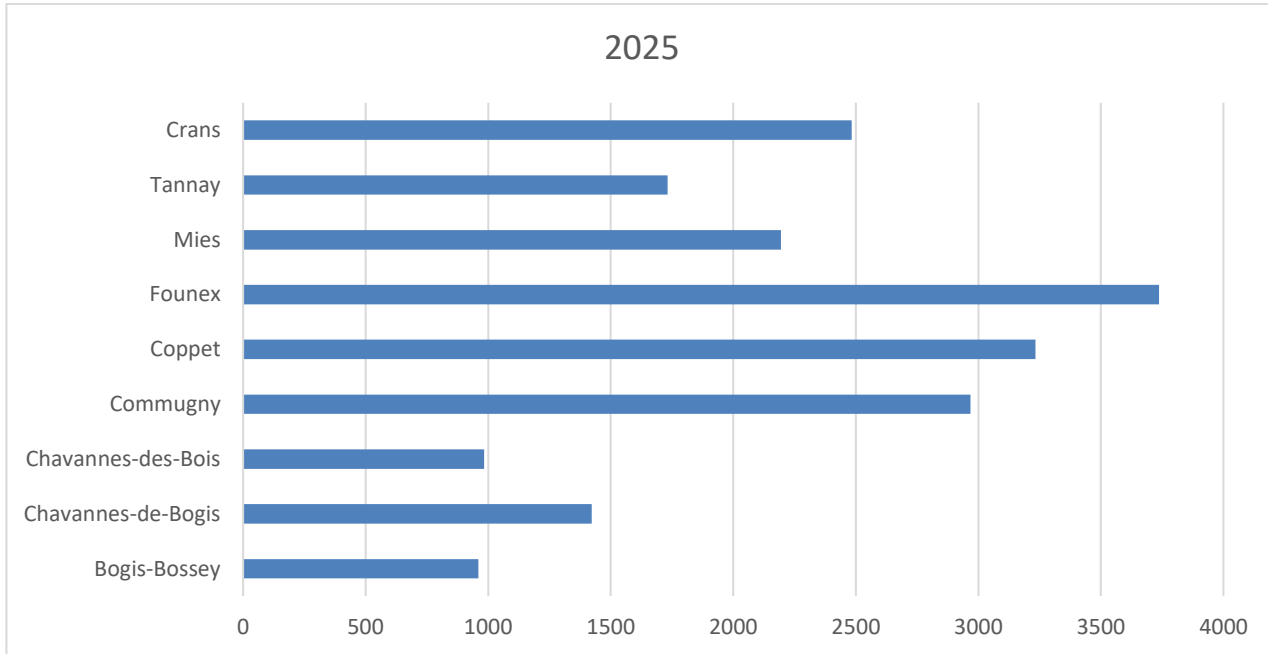
POPULATION	STATUT	2021	2022	2023	2024	2025
	Etablissement CH	1864	1845	1832	1817	1815
	Bourgeois CH	388	407	451	445	446
TOTAL CH	TOTAL CH	2252	2252	2283	2262	2261
	Etabli C	776	740	731	726	725
	Sejour B	415	423	387	407	410
	Fonctionnaires internationaux	315	312	337	296	285
	Personnes à protéger (permis N+F+S)	0	16	20	28	28
	Non attribués (en attente de papiers)	31	18	11	9	11
	Familles de fonctionnaires internationaux (CI)	21	16	14	15	15
	Courte durée L	12	23	9	5	2
TOTAL ETRANGERS	TOTAL ETRANGERS	1570	1548	1509	1486	1476



Les permis N, F et S correspondent à des statuts de protection distincts en Suisse : requérants d'asile (N), admission provisoire (F) et protection pour personnes fuyant un conflit armé (S).

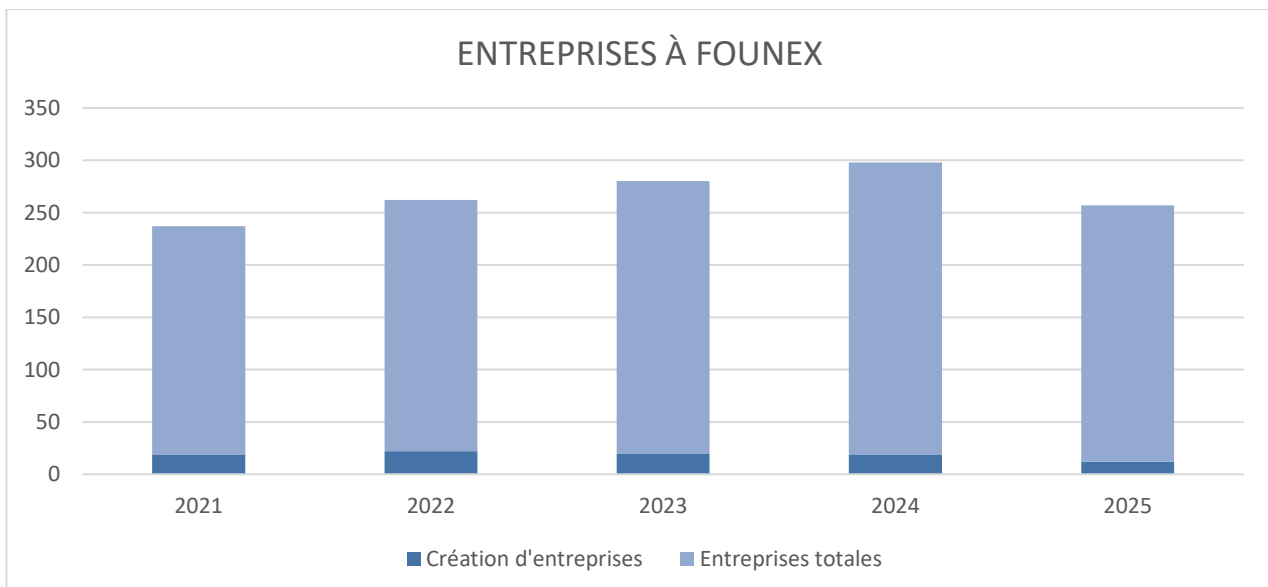
Depuis 2022, la Commune de Founex a délivré des permis S à des réfugiés ukrainiens ; à fin 2025, 28 personnes en bénéficient.

La Commune de Founex demeure la commune la plus peuplée de Terre Sainte.



Le nombre de résidences secondaires a reculé de 10 % par rapport à 2024, baisse attribuable exclusivement à des ventes de propriétaires suisses.

Le registre des entreprises



En 2025, le nombre d'entreprises a reculé de 12 % par rapport à 2024, tandis que 12 nouvelles entreprises ont été créées.

Le registre civique

MUTATIONS	2021	2022	2023	2024	2025
Arrivées	436	445	383	331	398
Départs	491	547	366	368	447
Décès	14	16	16	18	16
Déménagement dans la Commune	85	96	80	88	83
Divorces	5	12	16	10	23
Séparations	51	33	29	30	40
Mariages	23	26	24	13	20
Naissances	33	28	30	31	22
Naturalisations ordinaires et facilitées	75	41	95	26	43
Perte d'origine	2	0	4	0	0
Changements papiers / permis	402	449	488	389	404
Changements de nom	13	23	22	13	8
Demandes de cartes d'identités	86	83	59	62	38
Actes de mœurs	29	28	18	11	18
Attestations de domicile, de famille, de départ	1110	921	922	898	909
TOTAL	2855	2748	2552	2288	2469

Le registre des chiens

+4% vs 2024



Naturalisations

En charge de l'établissement des rapports d'enquête, M. Jérôme Rapin a traité 29 nouvelles demandes de naturalisation en 2025, représentant un total de 34 personnes concernées par une procédure de naturalisation. Ce nombre est en diminution par rapport à 2024. En outre, 47 entretiens ont été effectués. Depuis la fin de l'année, l'ASP propose aussi de passer le test de connaissances à l'issue de l'entretien, allégeant ainsi le suivi administratif et accélérant le processus au niveau communal. Enfin, au cours de l'année 2025, 43 personnes ont finalement obtenu la naturalisation.



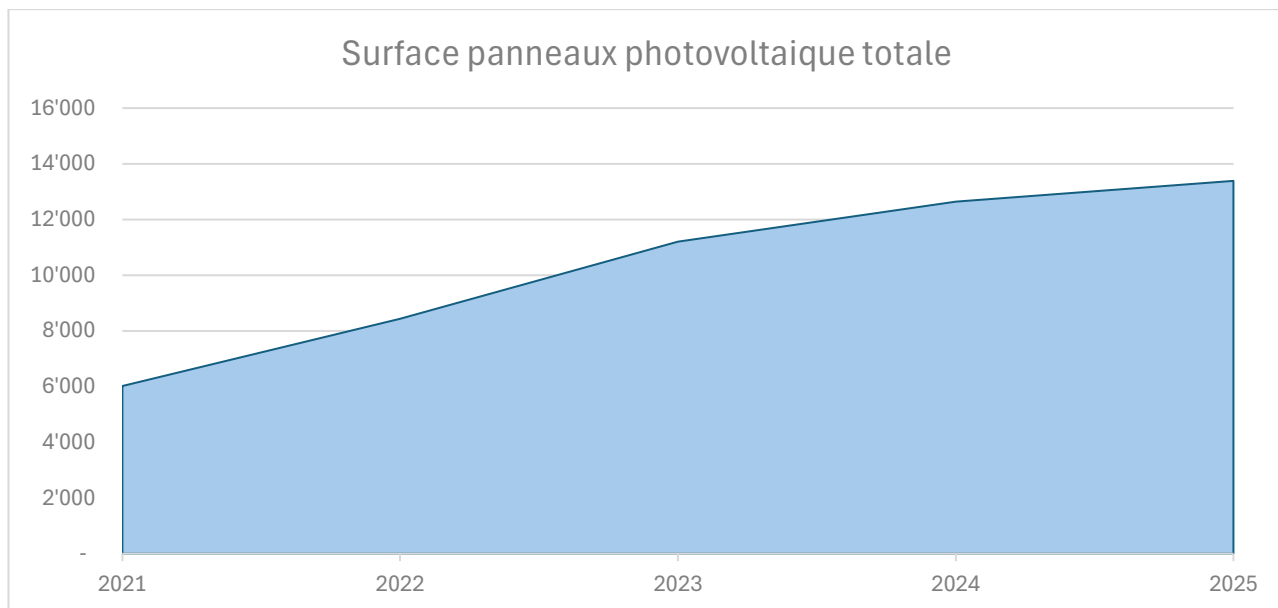
Aménagement du territoire

Révision du PACom et de son règlement

Initié en 2016, le nouveau Plan d'affectation communal, de son règlement des constructions ainsi que de son règlement des émoluments a été validé par le conseil communal en 2025. Cela constitue une étape majeure, offrant désormais un cadre clair et sécurisé pour le développement futur de la commune.

Police des Constructions

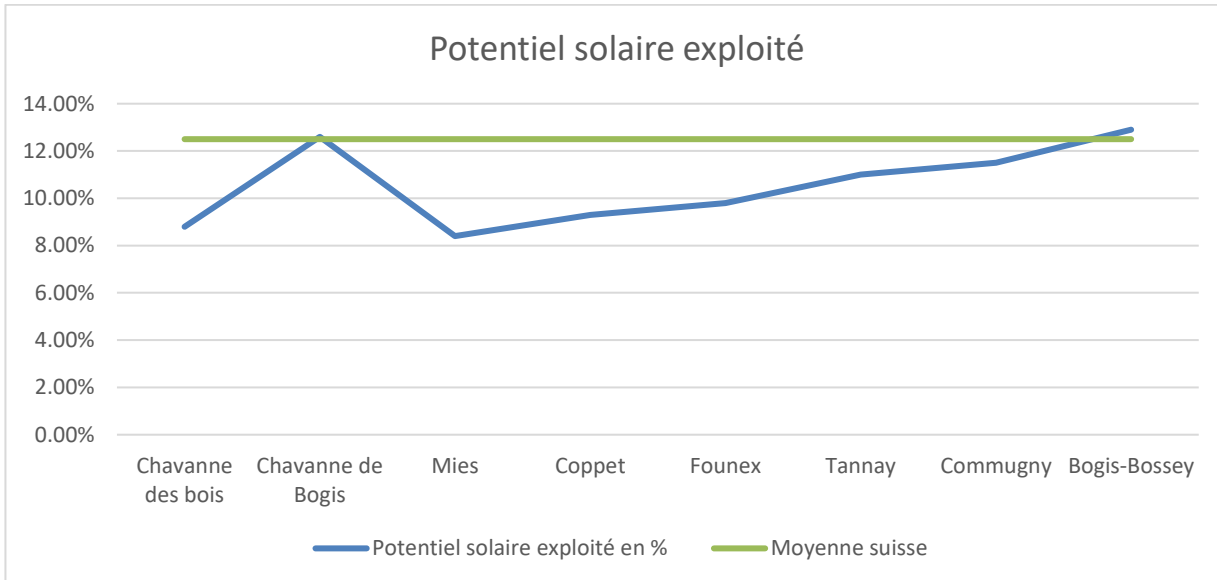
En 2025, la police des constructions a poursuivi son activité à un rythme soutenu, avec une évolution contrastée selon les domaines. Les demandes d'installation de panneaux photovoltaïques ont connu un léger ralentissement par rapport à l'année précédente, avec 21 dossiers traités représentant 668,34 m² de nouvelles surfaces. Certaines installations concernent des extensions de dispositifs existants, témoignant de la continuité de l'équipement des bâtiments. À fin 2025, la Commune de Founex atteint ainsi une surface totale de 13'387,505 m² de panneaux solaires installés, confirmant la progression constante de la transition énergétique sur le territoire.



Concernant le potentiel solaire exploité sur la région de Terre Sainte, les données montrent des niveaux d'exploitation compris entre 8,4 % et 12,9 %, avec une moyenne suisse de 12,5 %.

On observe que l'ensemble des communes se situent globalement en dessous de cette moyenne nationale. Les communes de Bogis-Bossey (12,9 %) et de Chavannes-de-Bogis (12,6 %) s'en approchent le plus, tandis que Chavannes-des-Bois (8,8 %) et Mies (8,4 %) présentent les taux les plus faibles. Founex affiche un taux de 9,8 %, se situant dans une position intermédiaire au sein du territoire.





Par ailleurs, 54 nouvelles demandes de permis de construire ont été enregistrées, reflétant une activité de construction toujours dynamique, ainsi que 7 annonces simplifiées liées à l'installation de pompes à chaleur (PAC), en lien avec les enjeux énergétiques actuels.

Enfin, 49 demandes relatives aux manifestations (POCAMA) ont été traitées, illustrant une vie locale active et bien encadrée.

APEJ – ARSCO – CESCOT

APEJ – Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte.

En 2025, le Comité de direction de l'APEJ s'est réuni à dix reprises et a traité des dossiers majeurs, notamment la révision du règlement du Conseil d'établissement, l'adaptation de la politique tarifaire des structures d'accueil de jour, ainsi que des questions sociétales telles que l'usage des téléphones par les jeunes durant la pause de midi. L'administration a conduit plusieurs projets d'envergure, parmi lesquels l'agrandissement de l'école et de l'UAPE du Sorbier à Mies, ainsi que la mise en place de nouveaux dispositifs, dont l'accueil vacances et l'ouverture d'un point rencontre à Necker avant l'école afin de pallier les effets des nouveaux horaires CFF. Elle a également mené les travaux d'élaboration des plans intérieurs de la future crèche Floréal à Tannay. L'année a par ailleurs été marquée par l'introduction d'une nouvelle politique tarifaire et par la révision du mode de calcul des revenus des familles, désormais internalisé. Enfin, l'APEJ a poursuivi ses efforts de modernisation, renforcé ses collaborations avec ses partenaires, soutenu la formation continue de son personnel et développé sa politique d'inclusion, bénéficiant d'un appui financier dédié.

En 2025, la ludothèque des Rojalets a enregistré 2'978 locations, en légère baisse par rapport à 2024, tout en maintenant une fréquentation soutenue des jeunes grâce à la gratuité pour les élèves. Elle a poursuivi ses activités avec des soirées jeux de société et le développement de son catalogue en ligne.

La bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet – Terre Sainte a connu une année de transition



marquée par l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices. Elle a confirmé son rôle de service public avec plus de 25'000 documents accessibles et un total de 48'845 prêts, en hausse par rapport à l'année précédente. Le fonds documentaire s'est enrichi de plus de 4'000 nouveautés et a bénéficié d'un important travail de valorisation.

ARSCO Terre Sainte – Société immobilière

L'année 2025 a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets majeurs. Le complexe Piscine-Patinoire des Rojalets a été achevé et mis en exploitation, respectivement en août et en novembre 2025. Le réaménagement du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets a également été finalisé, mettant à disposition plusieurs salles de classe ainsi que des locaux spécialisés. Par ailleurs, le plateau sportif des Rojalets, nouvelle infrastructure implantée sur le site du centre sportif, répond désormais aux besoins de l'enseignement du sport scolaire.

L'acquisition du centre sportif des Rojalets par ArSCO SA constitue également une étape structurante, permettant une gestion globale du site. La transition énergétique a, quant à elle, progressé avec l'extension des installations photovoltaïques sur les toitures de la piscine et du théâtre de Terre Sainte. Enfin, ces développements se sont accompagnés d'un renforcement des effectifs afin d'assurer l'exploitation des nouvelles infrastructures.

CESCOT – Conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte

Jusqu'en juin 2025, le Cescot était composé de 36 membres avant d'être réduit à 20 membres à la suite de la révision de son règlement, entrée en vigueur en août 2025. Une élection des représentants des parents a également été organisée au printemps. Le Cescot s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année et a abordé plusieurs thématiques importantes, notamment la stratégie énergétique d'ArSCO SA pour les bâtiments scolaires, la révision de son règlement interne, l'octroi des demi-journées de congé, ainsi que des réflexions sur le vélo à l'école et sur le chemin de l'école.

À la rentrée d'août 2025, l'enseignement primaire de Terre Sainte a accueilli environ 1'370 élèves répartis dans 70 classes au sein de huit collèges. L'ouverture de la piscine-patinoire a constitué la principale nouveauté de l'année, permettant à près de 700 élèves de développer leurs compétences en natation. Les camps de ski ont également été repensés, avec des séjours pour les classes de 6P et 7P dans le Val d'Anniviers.

Enfin, les actions en faveur du développement durable se sont renforcées à travers diverses activités, telles que des plantations d'arbres, des marches de collecte, des sorties pédagogiques dans la nature dans le cadre du projet Archipels et des interventions de COSEDEC sur la gestion des déchets.



Finances communales – Sport



Ce dicastère gère les activités suivantes :

- Finances (impôts et taxes)
- Economie
- Informatique
- Tourisme
- Régie des Eglises
- Cimetière
- Centre funéraire régional
- Protection civile
- Sport – Commission intercommunale des

Laurent Kilchherr, Municipal

Finances

1. Structure du bilan

Couverture des fonds de réserve : L'analyse du bilan au 31.12.2025 permet de mettre en évidence les éléments suivants :

Actif disponible (total des postes 910 à 913, sauf 9123)	12'797'557.-
./. Engagements (total des postes 920, 921, 923 et 925)	4'292'694.-
Disponible net	8'504'863.-

Par ailleurs, le montant total des fonds de réserve (928) s'élève à 9'004'412.-. La couverture des fonds de réserve est assurée à hauteur de 94.45%. La structure du bilan sera améliorée lors du bouclage des comptes 2026, lorsque certains fonds de réserve devront être dissous avant le passage à MCH2.

Utilisation des emprunts :

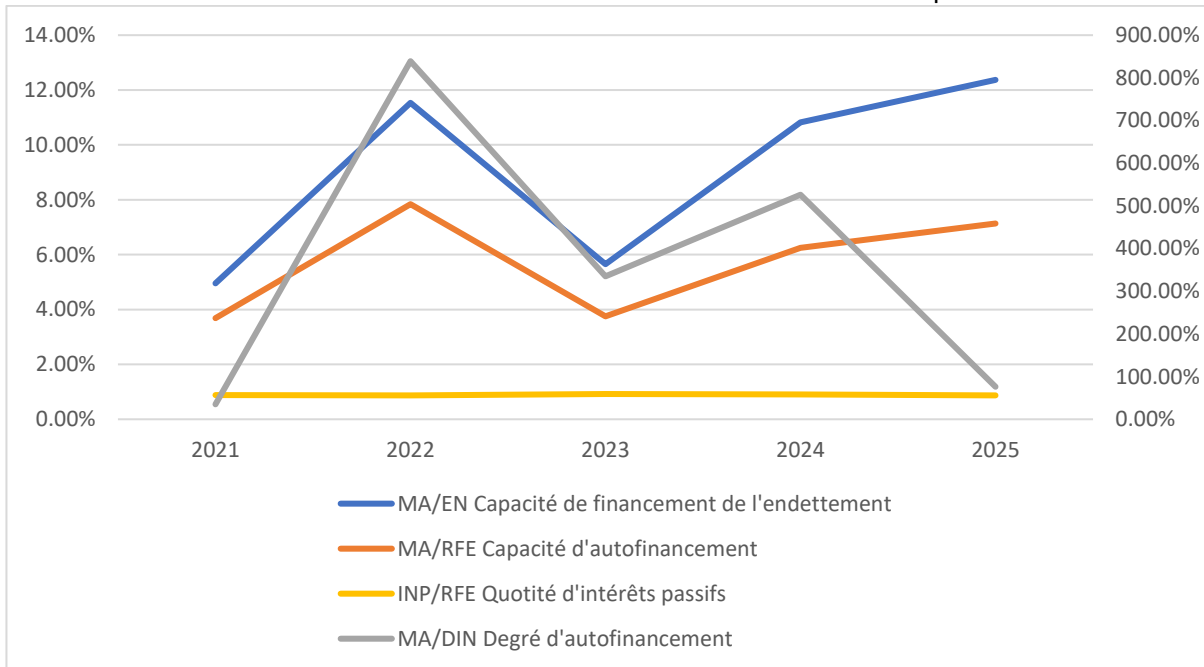
Immobilisations (Patrimoine Financier et Patrimoine Administratif)	36'671'044.-
Total des emprunts	27'950'000.-
Excédent des immobilisations	8'721'044.-



Nous constatons que le niveau des emprunts est inférieur au montant total des immobilisations, indiquant que le principe d'un recours aux emprunts uniquement pour des investissements est respecté. De plus, nos emprunts sont très largement relatifs à du Patrimoine Financier, la situation est donc très bonne.

2. Analyse des ratios

Les ratios financiers de la Commune ont évolué de la manière suivante depuis 2021 :



Pour l'exercice 2025, les ratios sont les suivants :

Ratio	Valeur	Évaluation 2025
MA / EN	12.37 %	Résultat moyen
MA / RFE	7.13 %	Résultat insuffisant
INP / RFE	0.87 %	Résultat bon
MA / DIN	76.27 %	Résultat moyen

Le ratio de quotité de la dette brute s'élève à 83.39 %, ce qui correspond à une situation jugée bonne selon les normes cantonales (inférieure à 100 %).

La marge d'autofinancement 2025 s'élève à 2'405'997.-. Ce montant est réjouissant et s'inscrit dans la continuité des efforts faits depuis 2021 dans le but de maintenir une marge d'autofinancement positive.

La capacité de financement de l'endettement (MA/EN) est de 12.37 %, ce qui situe la commune dans une zone moyenne, avec une capacité théorique d'extinction de l'endettement net en moins de 10 ans.

La capacité d'autofinancement (MA/RFE) demeure insuffisante, à 7.13 %, bien loin du seuil cible de 20 %, que peu de communes parviennent à atteindre par ailleurs. Néanmoins, nous nous rapprochons du seuil de 10% à partir duquel la capacité d'autofinancement est jugée comme moyenne. La capacité



d'autofinancement moyenne des communes vaudoises (sans Lausanne) en 2024 avoisine les 7.3 % (résultat insuffisant).

Le degré d'autofinancement des investissements (MA/DIN) est analysé au paragraphe suivant. La quotité d'intérêts (INP/REF) indique la part des revenus consacrée au service de la dette. Cette valeur est bonne. Les emprunts à long terme ont été remboursés pour un montant de 2'550'000.-. Le taux d'intérêt moyen au 31.12.2025 est de 1.11%, ce qui traduit une bonne gestion de la dette.

Le montant absolu de la dette est certes encore élevé mais celui-ci est à mettre en relation avec le patrimoine financier très conséquent de la Commune. MCH2 permettra également de clarifier le montant de la dette sur le Patrimoine Administratif en comparaison de la dette relative au patrimoine financier.

3. Degré de couverture des charges

Le degré de couverture des charges s'élève à 103.05%, ce qui indique un équilibre financier et garantit un amortissement des investissements du patrimoine administratif sur leur durée de vie sans détérioration de la situation financière de la commune.

4. Financement des investissements

Les investissements bruts de l'exercice 2025 (3'498'733.-) sont financés à hauteur de 9.84% par les recettes d'investissement (344'217.-).

Le montant net des investissements (DIN) est ainsi de 3'154'516.-. La marge d'autofinancement nettement positive de 2'405'997.-, a permis de couvrir partiellement ces investissements.

Cela se reflète dans le degré d'autofinancement (MA/DIN) de 76.27%, inférieur à la valeur cible de 80%. A noter que le degré d'autofinancement de l'ensemble des communes vaudoises (sans Lausanne) s'élève à 68.90%.

5. Evolution de l'endettement

L'endettement net augmente entre 2024 et 2025, d'un montant de 748'519.- et s'élève ainsi à 19'445'137.- en 2025. Ce montant est néanmoins à mettre en perspective avec notre patrimoine financier. En effet, l'endettement net représente la différence entre l'actif disponible et l'endettement total, sans prendre en compte le patrimoine financier dans l'actif, qui s'élève quant à lui à 19'452'981.- au 31.12.2025. L'endettement net augmente ainsi mécaniquement alors même que le niveau brut de la dette a diminué, ceci sera également corrigé avec MCH2 puisque nous arrêterons d'amortir notre patrimoine financier.

Le taux d'endettement net, exprimé en pourcent des revenus fiscaux, indique la part des revenus fiscaux annuels nécessaire pour amortir la dette nette de la commune. En 2025, il se situe à -0.03%, ce qui est très bon. La moyenne de l'ensemble des communes vaudoises (sans Lausanne) en 2024 étant de 70.9%.



La dette brute par rapport aux revenus s'élève à 89.04% reflétant une dette brute supportable et non problématique. Celle-ci est par ailleurs inférieure à la moyenne des communes vaudoises s'élevant à 103.3% (sans Lausanne) en 2024.

6. Gestion budgétaire (hors amortissements et réserves)

Pour mémoire, lors de sa séance du 27 septembre 2021, le Conseil communal a accordé une autorisation de statuer de CHF 20'000.00 par poste du budget (préavis municipal N° 001/2021-2026) pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Il s'agit des postes qui sont sous le contrôle de la Municipalité ou du Bureau du Conseil Communal, soit sans les budgets établis par des organismes externes (administration fiscale, canton, etc.).

N° compte	Libellé	Compte	Budget	Ecart
450.3188.00 1	Collecte et traitement des déchets urbains Déchets urbains : collecte	116'922.76	94'000.00	22'922.76
Le dépassement est dû à une erreur de saisie lors de l'élaboration du budget. En effet, celui-ci devait s'élever à CHF 128'000.00, tout comme lors des années antérieures.				
N° compte	Libellé	Compte	Budget	Ecart
451.3012.00 0	SIED Salaires du personnel occasionnel	45'317.85	25'000.00	20'317.85
Un nouveau collaborateur avec un taux de travail de 36.26% était prévu dans le 451.3011.000. Cet engagement n'ayant pas eu lieu, nos collaborateurs sur appel ont travaillé plus que ce qui était prévu au budget. Le compte 451.3011.000 s'en retrouve diminué (CHF 183'652.77 dans les comptes pour CHF 221'495.00 budgété).				

Informatique

Le parc informatique a fait l'objet d'un renouvellement partiel, avec l'acquisition d'une tablette destinée à la voirie ainsi que le remplacement de trois ordinateurs portables au sein de l'administration communale.

Par ailleurs, la politique de renouvellement systématique des postes de travail fixes tous les cinq ans a été abandonnée au profit d'une approche individualisée, fondée sur les besoins effectifs et l'état du matériel.

Conseil de Régie des Eglises - CRETS

Le CRETS est composé d'un membre de l'exécutif de chacune des Communes précitées. Assistent également à ses séances un représentant de la Paroisse protestante et un représentant de la Paroisse catholique. Pour la législature 2021-2026, le Comité est composé comme suit :



Président	Laurent Kilchherr - Municipal - Founex
Vice-Présidente	Chantal Michel – Municipale Chavanne-de-Bogis
Bourse	Samantha Kucharik - Founex
Secrétariat	Claudine Luquiens

En général, le Conseil se réunit au moins deux fois par an pour approuver le budget et les comptes. Chaque année, les communes participantes (hors Crans-près-Céligny) versent une somme par habitant, permettant au CRETS de remplir ses obligations selon la Loi sur les relations entre l'État et les Églises reconnues de droit public. Pour l'exercice 2025, la Municipalité a facturé les frais effectifs, s'élevant à CHF 13,51 par habitant.

Centre funéraire régional

Le centre funéraire est le fruit d'une collaboration intercommunale liée par une convention d'entente intercommunale. Composé de 7 membres, 5 représentants des communes du district et 2 représentants de la commune de Nyon, le comité est chargé de définir la politique générale d'exploitation, d'assurer la surveillance et de prendre les décisions relatives aux répartitions financières. Les frais d'exploitation sont présentés dans des comptes annuels spécifiques, gérés et contrôlés par la commune de Nyon. Ces comptes, clôturés au 31 décembre de chaque année, sont approuvés par le Comité et audités par un fiduciaire externe. Pour l'année 2025, la participation s'est élevée à CHF 6'950.45, soit CHF 1,8544.- par habitant.

Protection civile ORPC

En 2025, le Conseil intercommunal de l'ORPC s'est réuni à deux reprises, en mars et en septembre. Lors de ces rencontres, plusieurs sujets ont été abordés, notamment la validation des comptes de 2024 et du budget de 2026. Les comptes de fonctionnement 2025 de l'ORPC se sont bouclés avec une comptabilisation de CHF 2'531'423.94.- de revenus. La participation des communes s'élève à CHF 2'264'189.15.- Le coût par habitant se monte à CHF 21,06, soit une charge totale pour la Commune de Founex de CHF 78'915,60.-

Sport

En 2025, la Commune a versé un montant total de CHF 5'540. – sous forme d'aides et de subventions en faveur de diverses associations et clubs sportifs de la région, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la vie associative et de la promotion de l'activité physique.

Parmi ces soutiens, une contribution de CHF 1'000. – a été allouée à Founex Loisirs pour l'organisation du Rallye de printemps. Cette aide a permis de proposer l'événement gratuitement aux participants, favorisant ainsi une plus large participation et son intégration dans le cadre de Suisse Bouge.

La Commune a également soutenu le Critérium de Céligny à hauteur de CHF 1'000.–. Cette manifestation, incontournable pour les passionnés de cyclisme, s'est tenue le 28 septembre 2025 et a rencontré un vif succès.



Enfin, des contributions ont été attribuées à hauteur de CHF 450.– au club d'athlétisme de Versoix et de CHF 350. – au Gymnase de Nyon, ainsi qu'à d'autres structures locales.

Participation de Founex au challenge "Suisse bouge"

Pour la troisième année consécutive, la Commune de Founex a pris part au défi national « Suisse bouge », un programme d'envergure visant à encourager la pratique d'activités physiques au sein des communes suisses.

Cette initiative s'est accompagnée d'une action de sensibilisation à la durabilité, organisée dans le cadre de la « Journée du Soleil ». À cette occasion, une grande roue a été installée. Son fonctionnement, assuré par l'énergie produite grâce à des vélos, a permis d'allier de manière ludique activité physique et sensibilisation aux énergies renouvelables.

Afin de soutenir cette démarche et de favoriser l'implication de la population, plusieurs sociétés locales se sont mobilisées pour proposer, tout au long du mois, une série d'activités sportives.

Founex Run

L'édition 2025 de la Founex Run a marqué la deuxième année consécutive d'organisation de cette manifestation sportive portée par l'association Equinoxe Sport. Plus qu'une simple course, cet événement annuel s'inscrit comme un rendez-vous fédérateur, réunissant coureurs amateurs, familles et habitants de la région de Terre Sainte.

La Founex Run met l'accent sur le plaisir de l'activité physique, la promotion de la santé et le renforcement du lien social. Plusieurs parcours ont été proposés, dont le plus long atteignait 7 km, permettant une participation adaptée à tous les niveaux.





Ce dicastère gère les activités suivantes

- Bâtiments communaux
- Gérance – appartements communaux
- Terrains communaux
- Société coopérative du Port de Founex
- Port de Founex
- Téléréseaux – Internet
- Location de salles
- Sociétés locales
- Manifestations locales
- Police, Sécurité, prévention

Hervé Mange, Municipal

Bâtiments communaux

En 2025, plusieurs travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation ont été réalisés sur les bâtiments communaux.

L'auberge communale a fait l'objet de travaux de rafraîchissement, comprenant notamment la rénovation de son enseigne par un atelier spécialisé de lettrages, la remise en état d'une chambre par une entreprise externe mais aussi la restauration des volets et la réfection complète de la terrasse par l'équipe de conciergerie et de la voirie. Ces interventions se sont déroulées sur une durée de deux mois.



L'abri situé juste devant la maison de commune, ainsi que l'abribus de la place du village, ont été soigneusement poncés et repeints avec soin. De plus, notre chère Cabine à Livres n'a pas été oubliée et a également bénéficié d'une remise à neuf complète.

Par ailleurs, des améliorations acoustiques ont été apportées dans différents bâtiments, en particulier à la Maison de Commune (hall d'accueil, salle de réunion « Les Ouches » et bureau du 1er étage), ainsi que dans une classe de l'UAPE, avec l'installation de panneaux acoustiques. La porte d'entrée de la Maison de commune, côté grand rue a également été poncée et vernie.

La salle de spectacle et le bâtiment de la route des Chapelles 6 sont entrés en phase de rénovation, avec d'importants travaux portant sur les toitures. Après un démontage complet, celles-ci ont été entièrement rénovées et équipées de panneaux photovoltaïques, s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique. Ces nouvelles installations viennent compléter les équipements solaires déjà présents sur d'autres bâtiments du centre communal. À l'issue du chantier, prévu en 2026, quatre bâtiments seront ainsi partiellement alimentés en énergie solaire.

Enfin, le local des jeunes a bénéficié de travaux de rafraîchissement et a vu son affectation évoluer. Désormais destiné à la location pour de petits événements ou anniversaires (jusqu'à 15 personnes), il continue toutefois d'accueillir, de manière hebdomadaire, la travailleuse sociale de proximité, qui y assure une permanence le jeudi de 17h à 19h à destination des jeunes.

Société Coopérative du Port de Founex

Les pourparlers avec les représentants de la Société Coopérative du Port de Founex débuté en 2020, repris en 2024, se sont poursuivis en 2025 à 3 occasions sur un calendrier de 11 réunions agendées. Aucun progrès significatif a été enregistré.

Port de Founex, parcelle 881 (Ex 881 et DP 1022 fusionnées)

Après plusieurs mois de travaux liés à la réalisation du mur de soutènement du port, la Municipalité a poursuivi, en continuité des échanges avec les acteurs du port de Founex, la réflexion sur le projet global de réaménagement du site.

Dans ce cadre, les préavis n° 049/2021-2026 et n° 063/2021-2026 relatifs à un crédit d'étude complémentaire ont été présentés respectivement en mai et en décembre 2025 au Conseil communal (Étude de faisabilité). Le préavis n° 063/2021-2026 a finalement été approuvé en janvier 2026 lors d'une séance extraordinaire, marquant une étape importante vers la réalisation d'un nouveau bâtiment sur la parcelle communale du port. Ce projet vise à transformer ce site privilégié en un véritable lieu de vie, répondant aux besoins des associations et offrant à la population un espace convivial et attractif.

Le futur bâtiment comprendra des locaux techniques et de stockage destiné aux associations, une salle polyvalente accessible à tous, ainsi que des vestiaires et sanitaires publics. Une buvette avec un



toit terrasse viendra compléter l'ensemble, offrant un espace de rencontre et de détente avec vue sur le lac. Ce développement a pour objectif de renforcer les activités nautiques et de doter le port d'infrastructures adaptées et pérennes, dédiées à son usage et à son rayonnement.



Téléseaux – Internet

Aucun projet majeur n'a été enregistré durant la période considérée, à l'exception de l'équipement du bâtiment de la Forge 22 en fibre optique.

Police, sécurité, prévention

En 2025, les activités de l'agent de sécurité publique (ASP) ont couvert un large éventail de missions sur le territoire communal. Parmi elles :

Près de 3'000 km ont été parcourus lors des patrouilles à vélo effectuées dans le village. Dans le cadre des tâches administratives et de contrôle, 64 autorisations d'utilisation du domaine public ont été délivrées et plus de 300 amendes d'ordre ont été établies. Sept commerces ont également fait l'objet de contrôles, ayant donné lieu à des rapports.

De nombreux rappels ont été effectués concernant l'obligation de tenir les chiens en laisse sur le territoire communal, conformément au règlement de police. Par ailleurs, un radar préventif a été régulièrement déployé sur les axes identifiés comme les plus sensibles, souvent en réponse aux demandes de la population.

L'ASP a également assuré une présence lors d'une dizaine de cérémonies funéraires d'envergure à Saint-Robert, à la demande du secrétariat de paroisse, afin de garantir la sécurité des participants et de faciliter la gestion du stationnement.

Une réflexion a été menée avec l'administration communale concernant la gestion des objets trouvés, en vue d'en améliorer la centralisation et la diffusion, notamment via la page Instagram de la Commune.



Douze dossiers relatifs à des dépôts de plaintes pour vandalisme ont été préparés et transmis à la Gendarmerie, avec un suivi régulier de la situation afin de vérifier la remise en état des dégradations constatées.

L'ASP est également intervenu à de nombreuses reprises auprès des jeunes afin de rappeler les règles de conduite en vigueur, notamment concernant l'utilisation des trottinettes électriques, l'adaptation de la vitesse et l'interdiction de manœuvres dangereuses.

Il a par ailleurs participé activement aux actions de sensibilisation visant à améliorer la cohabitation sur la Place du Village, en soulignant qu'une présence trop importante et inadaptée pouvait nuire à l'équilibre entre les différents usagers (clients des foodtrucks, cyclistes et usagers des transports publics). Une attention particulière a été portée au respect du mobilier urbain, et l'ensemble des informations pertinentes a été transmis à la Gendarmerie.

Enfin, un échange régulier a été maintenu avec les citoyens concernés par ces nuisances récurrentes, ainsi qu'une collaboration étroite avec la Gendarmerie dans le suivi des situations. Le bureau de l'ASP a par ailleurs été relocalisé à la Salle communale. Ce nouvel emplacement accueille désormais également les entretiens liés aux demandes de naturalisation.

Enfin, plusieurs formations ont été suivies en 2025, notamment un cours « BLS-AED » dispensé par les Samaritains, ainsi qu'une formation intitulée « Migration et sécurité publique : l'administration face au défi de la cohésion sociale », organisée par l'AVSSP.

Sociétés locales

À la fin de l'année 2025, la Commune compte 10 sociétés locales, la société Sortie 10 ayant cessé ses activités.



SOCIÉTÉ FÉMININE DE GYMNASTIQUE
FOUNEX



Founex
Loisirs



Cette liste comprend également les sociétés intercommunales que sont l'Harmonie de Terre Sainte, la Société de tir de Terre Sainte, l'Union sportive de Terre Sainte et le Silver Club Terre Sainte. Constituées en associations à but non lucratif, elles proposent diverses activités, loisirs, spectacles et manifestations tout au long de l'année.

L'Union des sociétés locales de Founex (USLF) est également une association sans but lucratif regroupant les sociétés villageoises précitées. Elle se compose d'au moins un représentant de chaque société affiliée, ainsi que d'un représentant désigné par la Municipalité. Ses principales missions consistent à coordonner le calendrier des manifestations locales et à organiser la traditionnelle Fête au village.

Manifestations locales de l'année 2025

Soirées annuelles du chœur d'hommes l'Helvétique : Les deux concerts se sont les 8 et 15 mars 2025, rencontrant un bel accueil du public. Par ailleurs, le chœur de l'Helvétique a célébré son 125ème anniversaire du 23 au 25 mai à la salle de spectacle.

Tournois d'escrime : Le Cercle d'escrime de Founex (CEF) a organisé deux tournois annuels à la salle de gym. Le premier, le tournoi Sabre & Fleuret, a eu lieu les 5 et 6 avril et faisait partie des circuits nationaux pour les catégories jeunesse et senior, ainsi que des "graines d'escrime". Les Championnats Suisses d'escrime seniors 2025 (sabre et fleuret) se sont tenus quant à eux les 24 et 25 mai 2025 à Commugny.

Activités de Founex-Loisirs : Dans le cadre de ses activités, Founex Loisirs a proposé plusieurs rendez-vous très appréciés. Le rallye de printemps s'est déroulé le samedi 3 mai et a rencontré un franc succès. La Commune a contribué à hauteur de 1'000 CHF afin de permettre la gratuité de cette manifestation, également intégrée comme événement majeur dans le cadre du Duel intercommunal Coop Suisse Bouge. Le 4 octobre, le tournoi Mario Kart a lancé sa troisième édition transformant la salle de spectacle en véritable arène de gaming. En fin d'année, un atelier de fabrication de lanternes a été organisé le 12 novembre, réunissant de nombreux enfants. Cet atelier a été suivi par la traditionnelle soirée familiale, sous forme de raclette, le samedi 15 novembre, débutant par le cortège de lanternes. Enfin, la visite du Père Noël, le 10 décembre dans la cour du centre communal, est venue clore l'année en apportant un moment de magie aux enfants.

Festivités portuaires et lacustres : Suite à l'ouverture de la saison le samedi 10 mai, le CNF a organisé le criterium pour les Toucan et Grand Surprise les 24 et 25 mai. La traditionnelle régates des châteaux a eu lieu le samedi 9 août et s'est terminée à quai avec la fête du port. La semaine du Soir a fêté quant à elle sa 20ème édition du 11 au 15 août avec 5 journées de régates et des soirées festives à terre.

Fête du 1er août : La fête du 1er août a été célébrée cette année dans une ambiance festive, rythmée par les discours officiels et le traditionnel feu de bûcher.





Ce dicastère gère les activités suivantes

- Routes, chemins, parkings
- Transports publics – Mobilité
- SDIS Terre Sainte
- Aide sociale – ARAS
- Fondation la Côte (CMS)
- Culture
- Jeunesse
- Déchets – Ordures ménagères - SIED

Emmanuelle Moser-Lehr, Municipale

.....

Routes, chemins, parkings

Au cours de l'année, la Commune a poursuivi ses efforts en matière d'entretien, de sécurisation et d'amélioration de ses infrastructures routières, avec plusieurs interventions significatives.

La route des Soufflettes a fait l'objet d'une réfection complète de la chaussée. Les travaux ont inclus la pose d'un revêtement phonoabsorbant, la rénovation de l'éclairage public, la sécurisation des passages piétons et de l'intersection chemin du Lac / chemin des Soufflettes, ainsi que l'amélioration du système d'évacuation des eaux.

Le chemin de Balessert a fait l'objet d'un réaménagement visant à améliorer la circulation, en particulier celle des bus scolaires. La création d'une voie centrale bidirectionnelle dédiée aux bus permet de fluidifier le trafic aux heures de pointe, tout en renforçant la place de la mobilité douce grâce à l'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable.

Dans une optique d'amélioration de la communication autour des chantiers, deux nouveaux panneaux de signalisation ont été acquis, permettant d'informer plus efficacement la population en amont des travaux.

En matière de sécurité routière, un ralentisseur de type « dos d'âne » a été installé au chemin de Courte-Raie, dans une zone présentant un manque de visibilité, afin de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser ce carrefour. Une étude de modération de la vitesse et sécurisation a également été lancée sur le haut du chemin des Rannaux.



Enfin, le rond-point de Balessert a été décoré à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dans cette continuité, un projet d'animation pérenne de cet espace a été lancé en vue de 2026, visant à repenser tant les animations que la décoration florale du site.

Transports publics – Mobilité

Promotion de la mobilité

Depuis décembre 2025, l'offre des lignes de bus 811 et 814 a été renforcée. Les vendredis et samedis soirs, un service de bus est désormais assuré après chaque arrivée de train, facilitant ainsi les correspondances et améliorant les possibilités de retour, y compris en fin de soirée.

L'année 2025 a également été marquée par une refonte majeure des horaires ferroviaires, la plus importante en Suisse romande depuis près de 20 ans. Afin de garantir la stabilité de l'horaire et de permettre la réalisation d'un maximum de travaux d'infrastructure, les CFF ont recalculé les temps de parcours sur l'ensemble du réseau.

Sur la ligne Lausanne–Genève, ces ajustements se traduisent par une augmentation de quelques minutes du temps de trajet, entraînant des répercussions en chaîne sur les horaires de passage et les systèmes de correspondances.

Vélo en libre-service

Le service de vélos en libre-service sur le territoire communal a été interrompu à l'été 2025. Cette situation fait suite à une décision de la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal, laquelle a admis un recours déposé par PubliBike SA contre l'attribution de la nouvelle concession. Ce recours a entraîné le blocage du processus de renouvellement du réseau, empêchant la mise en place du nouveau prestataire et conduisant à une interruption complète du service durant le second semestre de l'année.

Une action « Point rouge » a été organisée au rond-point du centre sportif afin de sensibiliser les cyclistes et les automobilistes aux règles de circulation dans un giratoire. Cette action a été menée en partenariat avec Pro Vélo Suisse et la Police cantonale.

Subventionnement des abonnements de transports publics

En 2025, la subvention communale en faveur des abonnements de transports publics a été maintenue. Cette mesure permet aux bénéficiaires d'obtenir un remboursement de 10 % du prix d'achat. Par ailleurs, grâce à la boutique en ligne des TPG, cette participation peut être appliquée directement sous forme de réduction lors de l'acquisition des titres de transport couvrant le réseau genevois. Cette année, un montant de CHF 16'600.80.- a été remboursé aux habitants, soit une diminution de 7% par rapport à 2024.

L'APEJ continue de financer les abonnements TPN pour l'ensemble des élèves de 7P à 11S. Cet abonnement Mobilis dit « tout établissement » leur donne droit de se déplacer dans l'ensemble de Terre Sainte en transports en commun, y compris en train.



Cartes journalières CGN

Le tarif de la carte journalière CGN est demeuré fixé à CHF 20. – pour les habitants de Founex et de Terre Sainte. Deux cartes ont été mises à disposition quotidiennement tout au long de l'année. Au total, 139 cartes ont été vendues, ce qui représente une diminution de 10 % par rapport à 2024.

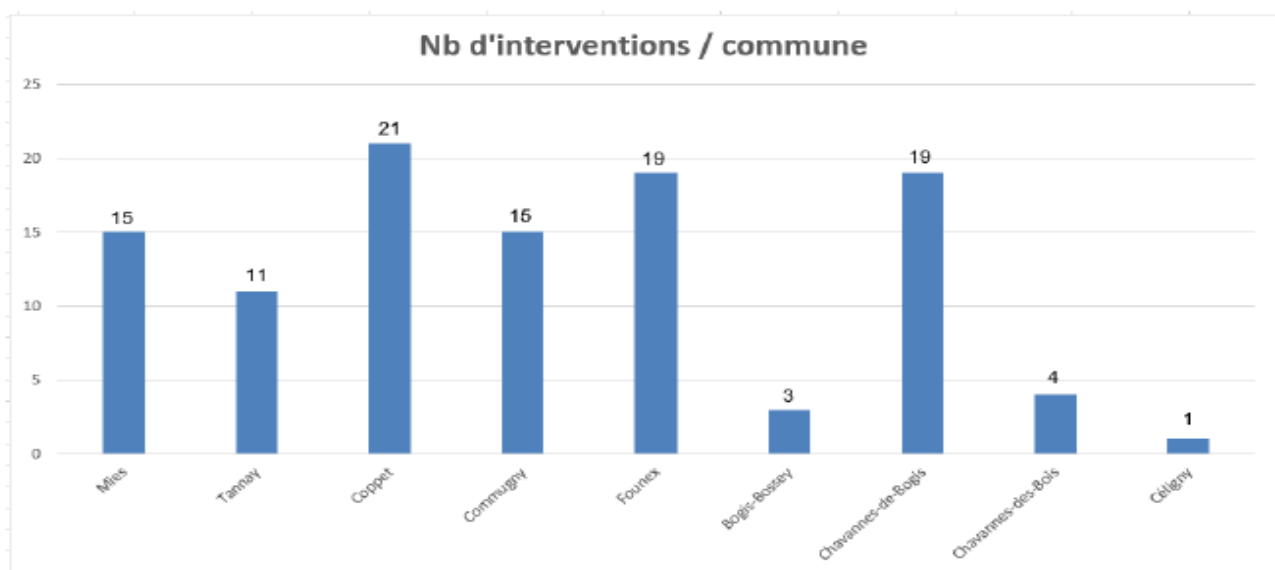
SDIS Terre Sainte – Service de Défense Incendie et de Secours

Malgré un nombre d'interventions en légère diminution par rapport à l'année précédente, l'exercice 2025 s'est distingué par la richesse de ses activités. L'inauguration de la nouvelle bannière, organisée dans le cadre d'une journée portes ouvertes au mois de juin, précédée d'une soirée cinéma et d'un repas de soutien, a constitué un moment fort de l'année. La mobilisation importante des sapeurs-pompiers a par ailleurs permis une participation notable au concours cantonal de Mézières au début du mois de mai. Enfin, le corps des sapeurs-pompiers a pris part à diverses manifestations, notamment la fête du bourg, les concours sportifs ainsi que les rencontres internes.

Au 31 décembre 2025, le SDIS compte 71 sapeurs-pompiers, dont 59 hommes et 12 femmes. Cette année a été marquée par la démission de cinq membres ainsi que par le départ à la retraite d'un sous-officier. Les raisons de ces départs sont multiples : manque de disponibilité lié à l'activité professionnelle ou familiale, déménagement, changement d'intérêt, contraintes inhérentes à la fonction ou encore sentiment du devoir accompli.

Une séance d'information relative aux activités de sapeur-pompier volontaire s'est tenue le 6 novembre 2025 à 19h30 à la caserne. Quinze personnes y ont participé, dont douze se sont inscrites. À l'instar de l'année précédente, une matinée de tests de sélection a été organisée le 6 décembre ; à l'issue de celle-ci, trois candidats ont été retenus dont un Founachus et suivront l'école de formation en 2026.

L'année 2025 a été marquée par un nombre important d'inondations. Toutefois, le total des interventions s'inscrit en légère baisse par rapport à 2024, avec 108 événements (-5).



Social – Aide sociale

Travail Social de Proximité - Espace Prévention la Côte

En 2025, l'équipe du Travail social de proximité (TSP), composée de neuf professionnels, a poursuivi son engagement auprès des jeunes, tant sur le terrain que via les réseaux sociaux. Dans un contexte marqué par des enjeux croissants liés à la santé mentale des adolescents, cette présence vise à créer du lien, offrir des repères et orienter vers des prises en charge adaptées. La forte utilisation des réseaux sociaux par les jeunes a notamment permis d'établir un contact direct avec plus de 150 d'entre eux, principalement via Instagram dans la région de Terre Sainte.

À Founex, la mise en place, dès le mois de septembre, d'une permanence hebdomadaire dans un local dédié a permis de renforcer la proximité avec les jeunes. Au total, 47 passages et 123 contacts y ont été enregistrés durant l'année.

En réponse aux besoins exprimés, des soirées encadrées ont également été organisées entre octobre et décembre. Trois ouvertures ont réuni 22 jeunes, qui ont particulièrement apprécié de disposer d'un espace convivial pour se retrouver, partager un repas et participer à diverses activités telles que des jeux, des projections de films ou des ateliers créatifs. Leur implication active dans l'organisation et le bon déroulement de ces moments témoigne de l'intérêt et de la pertinence de ces actions.

La sortie des aînés

La sortie annuelle des aînés a réuni 122 participants le 2 septembre 2025 pour une excursion placée sous le signe de la découverte et de la convivialité. La journée a débuté à Genève avec la visite libre du Portail de la science du CERN, avant de se poursuivre à Archamps (France) par une montée en téléphérique au sommet du Salève. Après une courte marche, les participants ont partagé un bon repas dans un cadre agréable, qui a clôturé cette sortie.

Anniversaires des aînés

En 2025, la Municipalité a célébré huit anniversaires de nonagénaires au sein de la Maison de Commune. Conformément à la tradition, les aînés, accompagnés de leurs proches, ont été reçus autour d'un apéritif.

Noël des aînés

Le Noël des Aînés s'est tenu le 11 décembre 2025 et a réuni 186 participants autour d'un déjeuner soigneusement préparé par l'auberge communale.

Après-midi jeux

En 2025, 9 après-midis jeux ont été organisés au foyer de la salle de spectacles, remportant toujours un vif succès auprès des habitants de la commune.

Mise à disposition de logements à l'EVAM

Deux logements restent mis à disposition de l'EVAM (établissement vaudois d'accueil des migrants) et accueillent actuellement deux familles ukrainiennes. Cette mesure s'inscrit dans la continuité du dispositif d'hébergement mis en place dans le cadre de la situation de crise.



Texaid

En 2025, la collecte des textiles effectuée par TEXAID a, malgré la poursuite de la baisse des prix de revente sur le marché, généré des revenus de 352.04 CHF. Ceux-ci, issus du tri et de la valorisation des textiles donnés ou vendus avec rétrocession à la tonne, ont été reversés au SIED.

Local des jeunes

Depuis 2023, ce local offrait un espace à quatre groupes de jeunes, dédié à la réalisation de divers projets. Au fil du temps, il a toutefois été constaté que l'espace s'était progressivement dégradé, en raison d'un manque de respect des lieux et d'un entretien insuffisant de la part des utilisateurs.

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé de lui attribuer une nouvelle affectation, en le réorientant vers un usage de salle d'anniversaire et d'espace de co-working. Des travaux d'aménagement et d'amélioration sont prévus afin de permettre une utilisation adaptée et qualitative de ces nouvelles fonctions.

Culture et jeunesse

En 2025, la Commune de Founex a attribué près de CHF 117'000.- de subventions, dont 66 % ont été destinés à des institutions privées œuvrant dans les domaines de la jeunesse et de la culture, soit un total de CHF 77'572.-. Parmi ces subventions, CHF 47'400.- sont toujours affectés au financement du loyer de l'Harmonie Terre Sainte. Parmi les autres subventions, elles se répartissent notamment comme suit : CHF 2'000.- à la bibliothèque scolaire, CHF 2'500.- à la FVSP, CHF 5'000.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman, CHF 500.- au Festival Les Hivernales, CHF 500.- au Golden Festival et CHF 3'500.- aux Variations Musicales.

Dans le cadre des subventions, la Commune participe chaque année aux charges cantonales en faveur du Fonds pour l'enseignement de la musique à Lausanne. À ce titre, une contribution de 35'606 CHF a été versée pour l'exercice concerné.

Un montant de CHF 2'000.- a été alloué à l'accueil de Roadmovie, cinéma itinérant suisse, le jeudi 2 octobre 2025, dans le cadre de la politique culturelle communale. Cette initiative permet de proposer des projections cinématographiques de qualité dans des régions ne disposant pas d'infrastructures dédiées, contribuant ainsi à renforcer l'accès à la culture pour l'ensemble de la population.

La participation de la Commune de Founex au Pot Commun s'élève à 145'588.05 CHF pour l'année 2025. Ce mécanisme, auquel l'ensemble des communes de Terre Sainte contribue à l'exception de Crans, permet de soutenir financièrement diverses associations ainsi que des manifestations à caractère culturel et sportif.



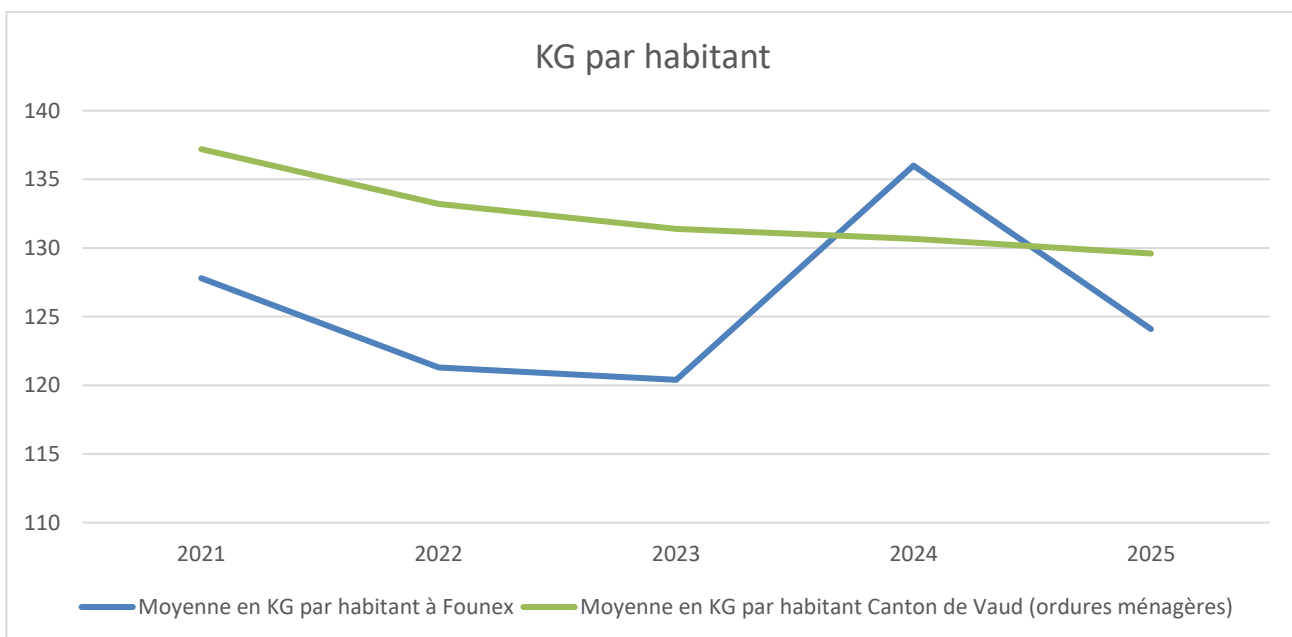
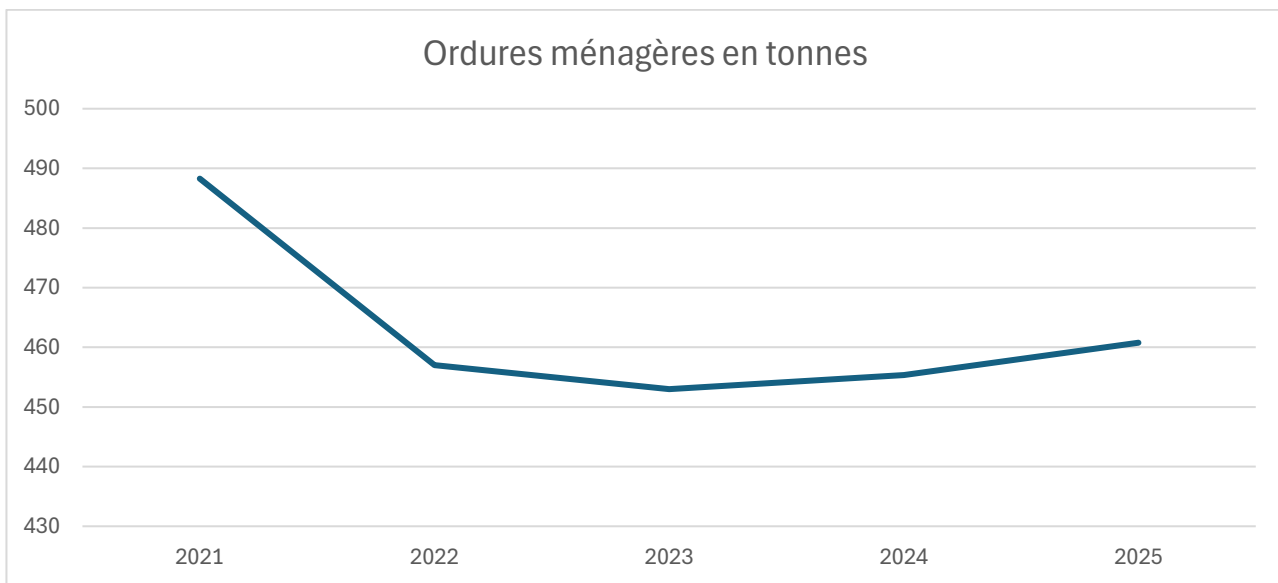
Déchets – Ordures ménagères - SIED

Il existe trois types de déchets avec des gestions distinctes :

- Ordures ménagères : gérées par chaque commune (sacs poubelles, collecte, taxes déchets)
- Déchets communaux : poubelles publiques, déchets des salles communales
- Déchets recyclables/revalorisables : gérés par la déchetterie intercommunale (SIED)

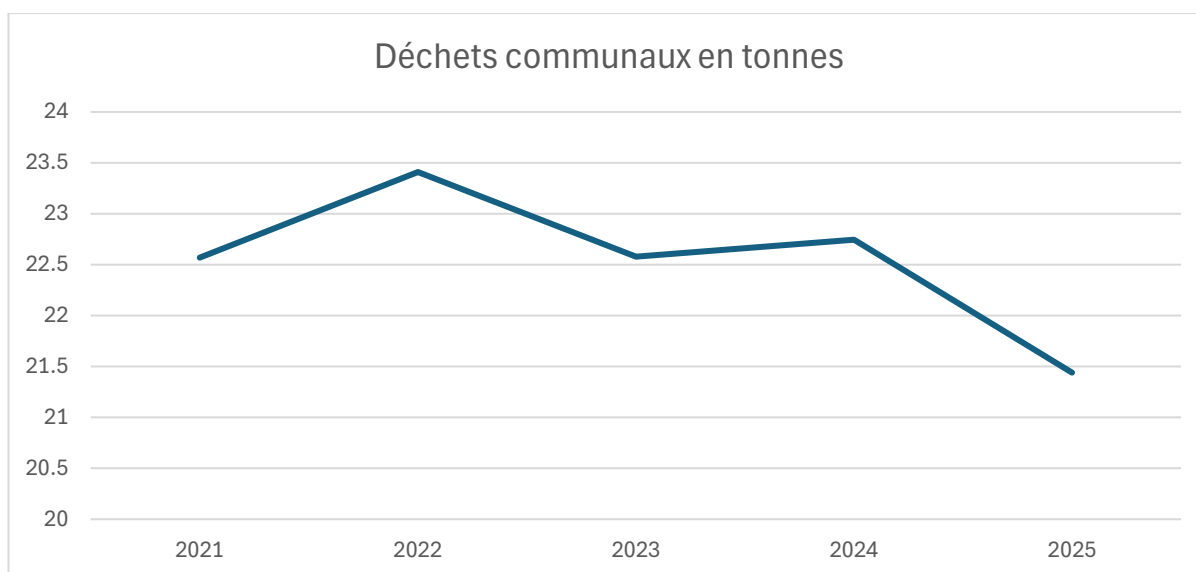
Ordures ménagères

En 2025, Les ordures ménagères ont connu une légère hausse de 1,18% par rapport à 2024, atteignant un total de 460,76 tonnes.



Déchets communaux

La quantité de déchets communaux collectés s'élève quant à elle à 21.44 tonnes, soit une diminution de 5,7% par rapport à 2024.



Déchetterie intercommunale - SIED

Sensibilisation au tri des déchets à la Déchetterie intercommunale

Après la mise en place d'une signalétique plus claire et ludique sur les différentes bornes de tri de la déchetterie en 2024, l'année 2025 a été marquée par une collaboration avec COSEDEC. Dans ce cadre, deux demi-journées de sensibilisation au tri des déchets ont été organisées les 21 juin et 6 septembre, sous l'intitulé « La roue des déchets subtils ».

Cette animation a permis de mettre à l'épreuve les habitants de Founex et Coppet, en les invitant à trier différents déchets de manière interactive. L'objectif était de promouvoir les bons gestes en matière de tri, d'améliorer les connaissances pratiques et de susciter une réflexion sur la quantité de déchets produite au quotidien.

Ressorcerie à la déchetterie

Après une année de mise en place de la ressourcerie, destinée à promouvoir une économie circulaire, le bilan est très positif. La fréquentation soutenue se traduit par un taux de rotation régulier des objets, tandis que les retours des habitants témoignent d'un accueil particulièrement favorable de cette initiative.

Fonctionnement et quantités de déchets collectés sur le site du SIED :

Le plus gros travail du SIED cette année concerne l'administratif. Le Comité s'est penché sur le règlement communal sur la gestion des déchets des deux communes mais également sur la modification du règlement l'élaboration d'utilisation de caméras de vidéosurveillance et la directive pour l'utilisation de caméra de surveillance permettant son application.

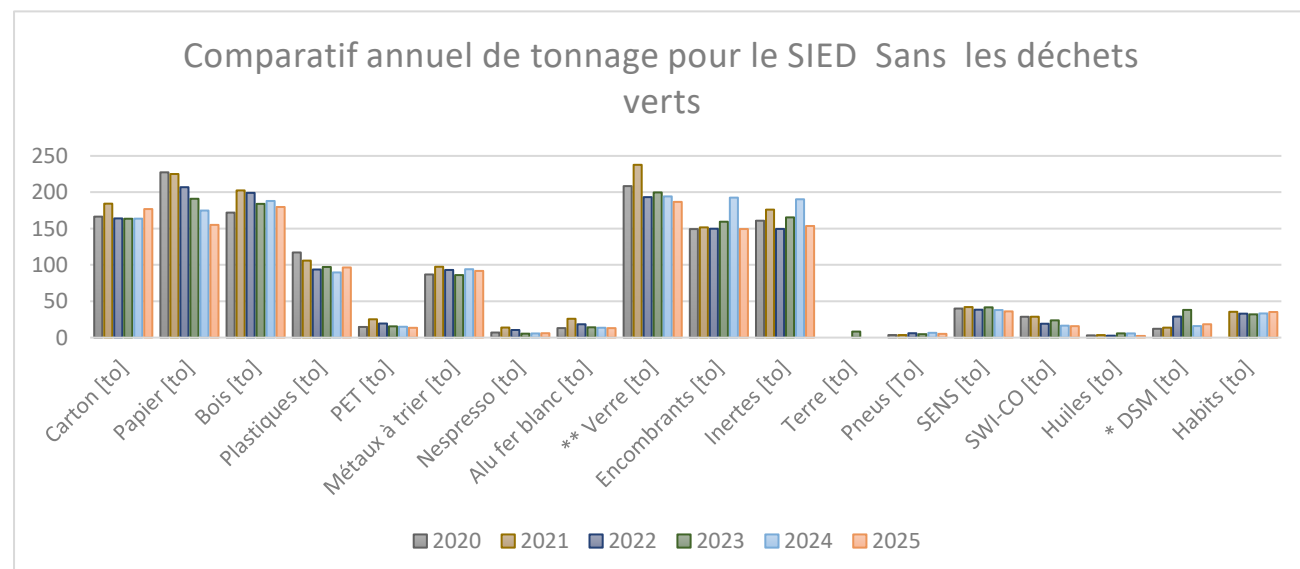
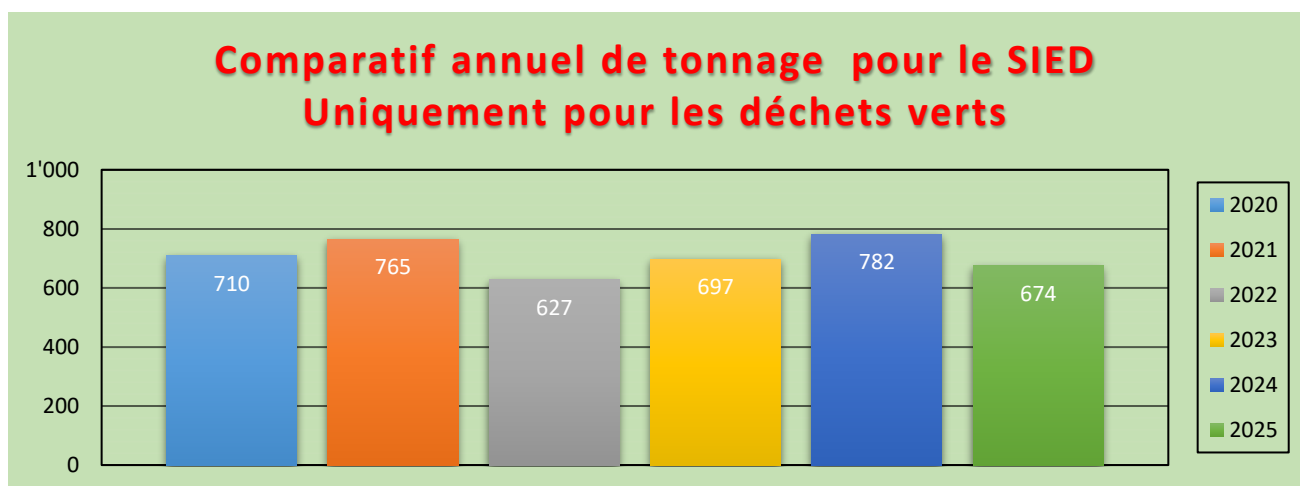


Le remplacement des lanternes de l'éclairage sur site a considérablement amélioré la visibilité le soir. Cette amélioration nous a permis de ne pas avoir à réaliser l'éclairage d'appoint initialement budgété pour une somme de CHF 9'000.

Pour rappel, le centre de collecte régionale des Déchets Spéciaux Ménagés (DSM) sur Terre-Sainte a été scindée en deux en 2024 avec la création d'un centre sur Commugny pour les communes de Mies / Tannay / Commugny / Chavannes-des-Bois. La quantité de DSM est restée plus bas que les années 2022 et 2023 avec 18,4 tonnes de DSM.

La quantité de déchets collectés sur le site de la déchetterie par rapport à 2024 a baissée de 5,79%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de 108 tonnes de déchets verts, de 36 tonnes pour les inertes et de 44 tonnes pour les encombrants. La quantité de déchets totale collectés sur le site est de 2'009 tonnes. Nous pouvons également noter une augmentation de 15,8 % de la quantité de DSM par rapport à l'années dernière.

Les déchets verts, qui sont valorisés en compost sur le site de la Compostière de Terre Sainte, représentent toujours la quantité la plus importante de déchets collectés avec 33,54 % des matériaux pour un poids de 674 tonnes.



Développement durable - Environnement



Christa von Wattenwyl, Municipale

Ce dicastère gère les activités suivantes :

- Energies renouvelables
- Fonds énergétiques
- Services industriels – SITSE
- Parcs, promenades, forêts
- Arbres
- Terrains et domaines agricoles
- Cours d'eau, rives

Energies renouvelables

Eclairage public

En 2025, 227 points lumineux ont été remplacés par du LED. Aujourd'hui, 100 % des candélabres sont équipés de cette technologie, permettant une meilleure efficacité énergétique et une réduction de la consommation électrique.

Par ailleurs, 55 % de ces points lumineux sont désormais intégrés à un système de télégestion, offrant un pilotage plus précis de l'éclairage public et une optimisation de son fonctionnement.

Bornes électriques

En 2025, la Commune de Founex dispose toujours de trois bornes électriques offrant cinq points de charge, dont quatre accessibles au public. Les opérateurs ont toutefois changé, EV Pass ayant été remplacé par Swiss Charge et eCarUp. Les tarifs sont restés inchangés, avec un tarif préférentiel pour les habitants fixé à CHF 0.38/kWh. Malgré quelques résiliations, 10 nouveaux utilisateurs ont été enregistrés au cours de l'année, portant le total à 82 utilisateurs.

Parcs, promenades, forêts

L'avenue de Bossey a fait l'objet d'une réfection du revêtement. Au fil des années, celui-ci avait subi d'importantes déformations, entraînant des différences de niveaux conséquentes et rendant les déplacements moins sûrs et moins agréables pour les promeneurs. Les travaux, qui se sont étendus sur une durée de deux mois, ont permis de rétablir des conditions de circulation plus confortables et sécurisées. Par ailleurs, une trentaine d'arbres et d'arbustes ont été plantés afin de remplacer les sujets morts, contribuant ainsi au renouvellement et à la valorisation du patrimoine arboré de l'avenue.



Campagnes de sensibilisation

En 2025, la Commune de Founex a mené plusieurs actions en faveur de la durabilité et de la sensibilisation environnementale.

Opération Coup de balai

Au mois de mars, l'opération « Coup de balai » a mobilisé la population et permis de réduire significativement les déchets sauvages sur le territoire communal.

Journée du Soleil

Le 10 mai, dans le cadre de la Journée du soleil, organisée conjointement avec l'événement Founex Bouge, un stand dédié a présenté les installations durables de la commune, telles que les panneaux solaires et la batterie au sel, tout en proposant une animation ludique avec une roue solaire alimentée par des vélos générateurs.

Powerplay

Le 20 mai, un atelier collaboratif « Powerplay » a été organisé à l'attention des collaborateurs de la maison de commune et des conseillers communaux. Cet événement a permis d'aborder de manière interactive les enjeux de la transition énergétique en Suisse, en combinant jeu d'équipe et échanges critiques.

Campagne de communication

Durant l'été, la Commune a relayé la campagne de sensibilisation de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), avec l'installation de deux panneaux d'information au port de Founex dès le mois de juin. Cette initiative visait à promouvoir une utilisation respectueuse du lac et à préserver ses milieux naturels.

Water Lover Challenge

Par ailleurs, la Commune s'est engagée dans la lutte contre la pollution liée aux mégots de cigarettes. Un événement organisé le 30 août dans le cadre du « Water Lover Challenge » a permis de récolter près de 1'500 mégots en trois heures. Cette action s'est inscrite dans une mobilisation plus large durant tout le mois de septembre, visant à sensibiliser le public à l'impact environnemental de ce type de déchets.

Chauffez renouvelable

Enfin, le 7 octobre 2025, la Commune de Founex a organisé une séance d'information intitulée « Chauffez renouvelable », destinée à accompagner les propriétaires dans la transition vers des systèmes de chauffage plus durables. Partant du constat qu'une large part des bâtiments en Suisse est encore équipée de chauffages à énergie fossile ou de chauffages électriques directs, cette démarche visait à encourager leur remplacement par des solutions utilisant des énergies renouvelables.

Lors de cette séance, les participants ont reçu des informations détaillées sur les avantages des différents systèmes de chauffage renouvelables, tels que le chauffage à distance, les pompes à



chaleur, les chauffages au bois ou encore les installations solaires thermiques. Les aspects financiers, notamment les coûts prévisibles d'un remplacement, ainsi que le cadre légal en vigueur ont également été présentés. La Commune a en outre apporté des conseils pratiques sur les démarches à entreprendre et les aides disponibles.

Cette rencontre a également permis de mettre en avant le programme de conseil incitatif « Chauffez renouvelable », soutenu par la Confédération, offrant aux habitants un accompagnement gratuit et personnalisé. Les participants ont ainsi pu poser leurs questions, bénéficier d'éclairages concrets et, pour certains, initier directement des démarches en vue de la transition de leur système de chauffage.

Gestion des arbres

Le nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré est entré en vigueur le 8 décembre 2025. Il a notamment introduit la création d'un fonds de compensation destiné à financer des actions visant à maintenir, restaurer et développer le patrimoine arboré communal. Ce fonds est alimenté par des taxes perçues lors de l'octroi de permis d'abattage, lorsque la compensation ne peut pas être réalisée directement sur place.

Services Industriels de Terre Sainte et Environs - SITSE

Les SITSE gèrent :

- L'épuration des eaux usées pour 11 communes + la Commune de Céligny
- L'eau potable pour 9 communes
- Les collecteurs EC et EU pour 9 communes

Le Conseil intercommunal des SITSE s'est réuni à deux reprises au cours de l'année.

En 2025, deux préavis concernant le 2ème but optionnel touchant la commune de Founex ont été présentés au Conseil intercommunal des SITSE et acceptés. Le premier concerne la réfection d'un collecteur E.C. au chemin des Soufflettes, en effet une partie du collecteur des eaux claires (E.C.) présente de nombreuses fissures et nécessite des réparations. Le deuxième préavis concerne le financement pour la suppression de 3 fosses de pompage d'eaux usées situées sur le territoire de Founex.



Il est à rappeler que les différentes entités intercommunales évoquées dans le présent document disposent, pour la plupart d'entre eux, de leur propre rapport d'activités ou de gestion pouvant être consulté sur leurs sites internet respectifs.

Au nom de la Municipalité :

Lucie Kunz-Harris

Syndic

Laurent Kilchherr



Daniel Brunner

Secrétaire municipal

Christa von Wattenwyl

Emmanuelle Moser-Lehr

Hervé Mange

Annexe

Préavis fermés au 31.12.2025

N°28/17 + 42/24 – Achat, entretien + réfection avenue de Bossey, parcelle n°232, clôturé à CHF 280'472.04

N°74/19 – Etude d'aménagements routiers en mobilité douce aux chemins de Balessert et de la Grande Coudre, clôturé à CHF 51'778.40 (participation de l'école internationale de 25'889.20)

N°029/23 – Modernisation des installations lumineuses du Centre Sportif, clôturé à CHF 255'828.30 (subventions reçues : 54'180.-)

N°82/20 – Etude énergétique du centre communal – communauté d'autoconsommation + chaudières, clôturé à CHF 201'277.75 (subventions reçues : 59'418.-)

N°47/25 – Modification du règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance

N°041/24 – Etude faisabilité mise en valeur parcelle 11, clôturé à CHF 44'400.-

Préavis ouverts au 31.12.2025

Patrimoine administratif	Crédit voté
<i>Préavis votés</i>	
82/16 + 29/17 + 34/24 Révision PDCOM, PGA et de son règlement sur la police des constructions	575'000
63/19 + 49/25 Acquisition parcelle n° 881 + DP 1022 + construction mur de soutènement + étude construction bâtiment CNF + ponton	941'200
83/20 Aménagement trottoir rte Céligny	158'000
88/20 Rénovation toits de l'école + panneaux photovoltaïques + réfection façade sud	1'716'000
88/20 Subventions	
16/22 Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques Ch. Chapelles et CS	107'500
23/23 Aménagements routiers en mobilité douce Ch. Balessert et Grande Coudre	1'018'400
23/23 Participation de tiers - Ecole Internationale	-509'200
24/23 Rénovation toitures salle de spectacles et Chapelles 6 / Part PA - Salle de spectacles	1'677'500
36/24 Finalisation mur de soutènement + aménagements au niveau de l'accès du port	500'000
37/24 Remplacement des luminaires et télégestion de l'éclairage public	265'000
44/25 Réfection chaussée allant de la Rte des Soufflettes à la Grand'Rue	629'000
45/25 Refonte du site internet, guichet virtuel, amélioration communication	66'100
51/25 Etude de la renaturation des chenaux de Bossey, autrement appelé Nant de Crétodon	200'000
51/25 Subvention cantonale	-120'000
48/25 Etude réfection d'un tronçon de la Rte de Châtaigneriaz	29'000
62/25 Remplacement des chaudières à mazout par des pompes à chaleur au centre communal	1'900'000
Patrimoine financier	
<i>Crédits votés</i>	
43/18 + 53/18 + 11/22 Etudes + prestations PPA "La Marjolaine" (zone artisanale) (115'000.-) + concept de développement (28'500.-) + étude faisabilité renaturation chenaux de Bossey (27'000.-)	170'500
52/19 Etude rénovation et transformation Repingonnes 2	390'000
24/23 Rénovation toitures salle de spectacles et Chapelles 6 / Part PF - Chapelles 6	440'500

